



Compte rendu de la commission « travaux-urbanisme- ruralité-espaces verts-sécurité »

du vendredi 3 juillet 2020

Membres de la commission

- Anne Gaëlle GAWLOWICZ, présente
- Didier BEE, présent
- Didier DELATTRE, présent
- Bruno HELLEBOID, présent
- Michaël HUYGHE, présent
- Jacques BOCQUET, présent
- Pascal DUBAR, présent
- Arnaud DENIS, présent

Examen de l'ordre du jour :

1. S'agissant de la première commission de la mandature il est procédé à la présentation des membres et à un rappel des prérogatives de la commission. Didier Delattre adjoint aux travaux est élu président – rapporteur de la commission.
2. Gestion des services techniques :
Il est convenu que seuls Didier DELATTRE en sa qualité d'adjoint au maire en charge des services techniques et des travaux et Messieurs Bruno Helleboid et Michaël Huyghe en leur qualité de conseiller délégué aux travaux et urbanisme sont autorisés à intervenir directement auprès des agents des services techniques. Il est rappelé les horaires et modalités d'organisation du travail des agents affectés à ces services
3. Point sur les travaux en cours et à venir inscrits au budget primitif 2020 :
Ils sont décrits par M. l'adjoint aux travaux. Le chantier de la rue de la mairie est terminé (bancs posés le week-end dernier), celui du chemin des marronniers est en attente du marquage au sol et de la signalétique, le plateau multisports est soumis à quelques jours sans pluie pour pouvoir couler la résine au sol. Les aménagements et la réhabilitation écologique des vergers de Cormette sont également réalisés.
Sont également en phase de réalisation ou en préparation les travaux sous le préau de la mairie (garage), un parking ferme Marcotte. Les gouttières de l'école, côté cour, vont être prochainement changées et le programme de mise en œuvre de nouveaux supports de plaques de rues va être poursuivi et terminé pour cet automne.
Ont été également validés un projet de parking non viabilisé aux abords du boulodrome et la réalisation d'un stand de tir à l'arrière de l'école (pour kermesse et loisirs).
La gestion du pluvial va être reprise sur le chemin d'Audenthun (dysfonctionnements récurrents) par l'entreprise Leroy TP (réalisation d'un puits de perte plus profond).

4. Syndicat des eaux de Dunkerque

M le maire expose la récente adhésion au syndicat des eaux de Dunkerque (janvier 2020) et les difficultés récemment rencontrées par ce syndicat du fait des aléas techniques et financiers découverts à la reprise des actifs et passifs des deux syndicats issus de la CCPL. Pour cette année, le chantier prévu rue du blanc Pays et sur le Courgain devrait être réalisé (retard lié au COVID). Pour la suite des programmes concernant les 6 communes de la CCPL les investissements sur réseaux seront prioritairement réalisés sur Boisdingham et Quercamps avant de revenir sur Zudausques (prévision 2022 pour Noircarme). Quelmes , Leulinghem et Wisques sont désormais totalement assainis ; ces communes ayant d'emblée adhéré à l'assainissement collectif.

5. Projet «route de Licques»

Afin d'associer les personnes directement intéressées par ce projet la commission propose la mise en œuvre d'un comité consultatif (riverains). M le maire propose de le réunir à la rentrée. Cette proposition est validée. Le bureau d'étude, le CAUE et le département (propriétaire de la voie) seront invités pour échanger avec les membres de ce comité. A la suite, il conviendra de finaliser le dossier technique et financier, procéder aux appels d'offres pour une première phase de réalisation probable au deuxième semestre 2021.

6. Projet d'extension rénovation de la salle des fêtes.

Il est rappelé les études anciennes et récentes réalisées sur le sujet par l'agence d'urbanisme de St Omer et le CAUE.

Il est unanimement retenu d'associer les associations locales à l'écriture de ce projet. Des réunions de travail seront programmées à l'automne et l'hiver prochain. Selon la volonté unanime de la commission le projet devra prendre en compte les techniques permettant de rendre cet espace le plus passif possible en matière de consommation d'énergie.

7. Sécurité et signalétique.

La commission valide le projet portant deuxième phase d'implantation des supports de plaques de rues et renforcement de la signalétique en particulier sur les chemins ruraux (interdiction au 4X4 et quads) et communaux ou la vitesse sera limitée à 30.

8. Questions diverses

Il est unanimement convenu de refaire les peintures des boiseries de la mairie et d'étudier le mode de chauffage des logements de la ferme Marcotte très énergivore et coûteux pour les locataires.